

Journal académique

Supplément n°2 au JA 85, janvier 2011

Spécial évaluations nationales CM2

CONTRE LES ÉVALUATIONS...

Le ministère a annoncé la passation des évaluations de CM2 pour la semaine du 17 au 21 janvier 2011.

Or, les différents problèmes dénoncés, ces deux dernières années, par la communauté éducative concernant ces évaluations nationales CM2, mais également celles de CE1, subsistent :

- elles ne servent toujours pas au diagnostic des difficultés des élèves,
- elles ne constituent pas un outil professionnel au service de la réduction des difficultés scolaires,
- elles servent à légitimer les dispositifs d'aide individualisée (stage de remise à niveau, aide personnalisée) largement contestés dans la profession,
- elles contribuent à la standardisation pédagogique de nos pratiques de classe, notre liberté pédagogique étant toujours un peu plus restreinte,
- l'annonce d'un troisième codage l'année précédente pour « absence de réponse » ne change rien au fond du problème,
- le versement de la prime de 400 euros divise les personnels et instaure une individualisation des salaires qui va à l'encontre de l'augmentation générale des salaires que nous défendons.

Ces évaluations sont en réalité un outil de "pilotage" qui fait peser une menace lourde sur le système éducatif, en instaurant un outil de mesure des résultats qui permet une concurrence entre les écoles, entre les enseignants, entre les élèves. À terme, avec la disparition de la carte scolaire, ce dispositif prépare la transformation de l'école en un vaste marché.

SUD soutient financièrement les grévistes

Sud Education Créteil compensera entièrement les retraits financiers opérés par l'administration sur les revenus de ses adhérents.

Pour être solidaires des enseignants grévistes, vous pouvez adresser un chèque du montant de votre choix, libellé à l'ordre de Sud Education Créteil, avec au dos la motion "caisse de solidarité".

EN GRÈVE ET TOUS SOLIDAIRES

Pendant les deux dernières années de mise en oeuvre de ces évaluations, différentes consignes syndicales et modalités d'opposition ont été proposées et expérimentées : tri des exercices, boycott partiel ou total, passation des épreuves mais non remontée des résultats, motions, courriers au ministre ... **Ces modalités d'opposition laissent les collègues souvent très seuls face aux pressions hiérarchiques et aux menaces de sanctions.**

Il apparaît donc, avec l'expérience et le recul, que le seul moyen de s'opposer vraiment aux évaluations nationales est de se mettre en grève. **C'est pourquoi SUD Éducation appelle à faire grève afin de mettre en échec l'opération ministérielle mais aussi toute pression de la part de la hiérarchie (un gréviste ne peut être sanctionné !) et à refuser toute tentative de report des épreuves puisqu'il s'agit d'un calendrier national identique pour tous les élèves.** Pour cela, le syndicat a déposé un préavis de grève pour les journées des 17, 18, 20 et 21 janvier, afin de couvrir tous les enseignants qui refusent de faire passer les évaluations CM2 et tous ceux qui s'associeront à cette action. N'oubliez pas d'envoyer vos intentions de grève au plus tard jeudi 13 janvier à votre IEN. La passation des épreuves se faisant sur 3 jours, deux jours de grève suffisent pour mettre en échec ce dispositif.



ÉVALUER PLUS POUR ... ÉVALUER PLUS ... ET PENSER MOINS !!!

S'appuyant sur un rapport partial et orienté de l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale, le ministère se lance dans sa troisième campagne d'évaluations nationales alors qu'aucun bilan rigoureux des évaluations antérieures n'a été fait. Et de nombreuses questions restent en suspens...

Voici quelques éléments d'appréciations tirés d'une étude de N. Mons, maître de conférence à Grenoble II, spécialiste des politiques éducatives en Europe .

A qui et à quoi servent les évaluations et surtout quelles en sont les conséquences ?

Le développement de l'évaluation standardisée dans la majorité des pays développés signifie-t-il qu'il s'agit désormais d'un outil incontournable ?

Cette politique d'évaluation standardisée est présentée comme de bon sens. Il faut tester les élèves pour savoir où nous en sommes et parce que l'instrument est censé améliorer leurs apprentissages. En fait, je montre dans ce rapport pour l'agence Eurydice que **les bases théoriques de cette politique sont très faibles. La recherche n'a pas encore démontré par quel processus ces tests pourraient permettre de faire progresser les acquis des élèves.[...]**

Par exemple, les enseignants peuvent être certes stimulés par la pression de ces tests, mais dans le sens de pratiques pédagogiques qui peuvent être considérées comme déviantes : le phénomène du « **teaching to the test** » qui entraîne une trop forte focalisation de l'enseignement sur les épreuves standardisées, l'élimination officieuse des tests des élèves en difficulté, voire une moindre attention portée aux « cas désespérés » qui ne permettent pas à court terme de faire progresser les résultats de leurs écoles [...].

Des analyses qualitatives au Texas montrèrent également que les comportements des enseignants avaient changé depuis l'introduction du test : leur attention se portait moins sur les élèves en grande difficulté dont les progrès ne permettaient pas d'améliorer à court terme les résultats de leur école.

En clair c'est du bachotage ! Le danger est d'autant plus important que le ministère prévoit d'évaluer les enseignants en fonction des résultats de leurs élèves

Comment peut-on expliquer cet engouement pour l'évaluation standardisée ?

a) La centration sur une mesure quantitative des apprentissages et la priorité donnée à des objectifs cognitifs au détriment d'objectifs de socialisation larges en lien avec le développement du concept de compétences dans la veine économiste de la théorie du capital humain et des préconisations du New Public Management.

Ne sont évaluées que des compétences scolaires et non les démarches d'apprentissage.

b) Le développement d'un nouveau contrôle social des enseignants et des écoles par les responsables administratifs de l'éducation au sens large, dans le cadre le plus souvent de réformes de décentralisation et d'autonomie scolaire.

L'évaluation des coûts budgétaires de ces politiques a été à ce jour très peu explorée.

Que fait-on des résultats ?

Les analyses tirées des évaluations, souvent proches de la méthode Coué, sont comparables à celles du fameux rapport de l'IGEN, Inspection Générale de l'Éducation Nationale. Exit l'examen critique.

Sur la méthode d'abord...

Autrefois, pour les évaluations de CE2 et de 6ème, le travail de dépouillement des données était confié à la DEPP (Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance), une cellule du ministère composée d'équipes pluridisciplinaires : Statisticiens, sociologues. Aujourd'hui, la DEPP -jugée trop indépendante par le ministère- est en cours de restructuration et c'est à la DGESCO -qui est chargée de mettre en application les politiques ministérielles- qu'est dévolue cette tâche. La DGESCO, Direction Générale de l'Enseignement Scolaire, est une instance nationale qui joue un rôle primordial à tous les échelons de la politique éducative et pédagogique française. En effet, elle élabore les programmes d'enseignement des écoles, des collèges, des lycées et des lycées professionnels.

Où est le problème ?

La DGESCO ne dispose d'aucun outil, d'aucun professionnel à même de tirer des conclusions rigoureuses de ces évaluations. Pis, l'une des missions de cette cellule est la communication et la gestion des effectifs.

Pourtant, c'est sur cette base sans fondement scientifique que le rapport de l'IGEN conclut.

« *Ces évaluations révèlent aussi l'écart qui peut être important, entre ce qui est enseigné et ce qui devrait l'être. En ce sens, les évaluations nationales sont un puissant levier pour une mise en oeuvre complète des nouveaux programmes.* »

On réalise que l'existence des évaluations sert à justifier celles des nouveaux programmes et des autres dispositifs des ministères DARCOS -CHATEL comme l'aide personnalisée, le livret de compétences, les stages de remise à niveau...

ET PENDANT CE TEMPS... L'ÉTAU LIBÉRAL ET SÉCURITAIRE SE RESSERRE

Avons-nous attendus les évaluations nationales pour reconnaître les élèves en difficulté dans nos classes ? C'est bien parce qu'elles servent à tout autre chose qu'elles nous sont imposées.

Les évaluations : pierres angulaires des projets d'école

Le projet d'école n'est plus aujourd'hui qu'un document dont la trame repose sur les évaluations et dont la finalité est la signature de contrats d'objectifs. De plus en plus d'IA font signer des contrats d'objectifs aux écoles avec bonus/malus en fonction des "améliorations" ou des "dégradations" des résultats. Certaines écoles ont même vu leur intitulé de projet imposé : "Faire réussir les élèves aux évaluations nationales" !!! Quoi d'inquiétant dans tout cela ? Un "pilote" et un contrôle accru des équipes sur la base de travaux qui n'ont pas fait la preuve de leur efficacité... Le risque est d'être complètement dessaisi de notre travail. **De concepteurs de nos enseignements, nous pourrions devenir de simples exécuteurs de tâches.** Et pour remplir des grilles de 0 à 1, nul besoin de formation professionnelle particulière... Il n'y a pas de hasard...

Financement et esprit d'entreprise

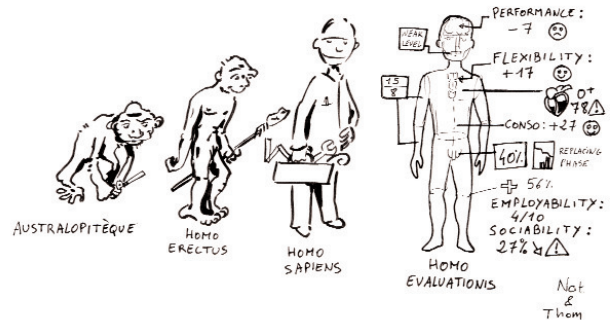
Le député UMP Frédéric Reiss vient de publier un nouveau rapport dans lequel il écrit explicitement : « *Pour autant, ce n'est pas seulement d'injecter des crédits qui permet une amélioration des résultats scolaires. C'est pourquoi il est suggéré que la lutte contre les écarts de dotation communale entre les écoles se fasse par le biais de mesures incitatives et non pas l'application d'une formule mathématique valable pour toutes. Il convient de privilégier l'esprit d'entreprendre et l'aide aux bonnes initiatives avec des financements supplémentaires.* » Après cela, on pourra toujours nous dire que les résultats ne serviront pas à départager les écoles en termes de financement...

Du fichage des compétences à l'école...

Rappelons que les résultats des évaluations peuvent figurer dans Base Elèves et que ses opposants paient un lourd tribut à leur contestation : retraits de salaires, de fonctions.

La mise en place des livrets de compétences vient parachever le traçage des élèves et le tri social. Le gouvernement a publié cet été l'arrêté du 14 juin relatif au livret personnel de compétences" et la circulaire du 18 juin met en oeuvre ce livret sous une application informatique.

En fin de compte, toutes les réformes en cours sont en cohérence, engrenages au sein d'un mécanisme redoutable dont le but est clairement le démantèlement du service public d'éducation nationale.



Et n'oublions surtout pas ...

- L'assouplissement de la carte scolaire se poursuit de manière plus ou moins explicite via des dispositifs expérimentaux, notamment à l'entrée en sixième. Ainsi, dès l'an dernier dans le 94, les dossiers des élèves entrant en 6ème ont été traités avec l'application informatique expérimentale "Affelnet 6ème". Ces dossiers traités via Base élèves sont transférés automatiquement dans Sconet (équivalent de BE dans le 2nd degré).
- Les Epp (établissements publics primaires) et leur corollaire de prérogatives en matière de recrutement des enseignants (sans statuts, masterisation oblige) et des élèves (la carte scolaire étant rendue perméable).
- 17000 postes supprimés en 2010 (soit près de 50 000 en 4 ans), 16 000 postes en moins l'an prochain, dont 120 postes dans notre académie...
- Toujours plus de classes et d'écoles fermées.
- La formation et le statut des enseignants qui disparaissent via le processus de masterisation.
- La loi Carle imposant le financement de l'enseignement privé par les collectivités locales, véritable outil de mise en concurrence public/privé et première étape de la privatisation des missions d'enseignement.

Alors... A qui et à quoi servent ces évaluations?

Mettre les élèves en échec.

Mettre en concurrence les écoles et les enseignants.

Justifier des nouveaux programmes rétrogrades et les dispositifs d'aide personnalisée, de stage de remise à niveau, les contrats d'objectifs...

Entériner l'extinction des RASED.

Favoriser l'individualisme.

Pour ces raisons Sud éducation refuse ces évaluations et fera tout pour faire échec à ce dispositif.

Quel syndicalisme pratiquons-nous ?

SUD Education est né dans le sillage des mouvements sociaux de l'hiver 95 avec la volonté de faire vivre un syndicalisme radical et pragmatique. Radical par la réaffirmation de la possibilité et de la nécessité d'une autre société et (donc) d'une autre école. Pragmatique par la prise en compte de l'ensemble des contraintes et des rigidités qui pèsent souvent sur l'action transformatrice à court et moyen terme.

Un syndicat Solidaire

parce que, partout, la solidarité doit l'emporter sur la recherche du profit. Discriminations, précarité, droits des femmes, sanspapiers, défense des services publics, OGM..., toutes nos luttes doivent converger, dans le public et le privé. L'Union Syndicale Solidaires y contribue activement. (Elle regroupe les syndicats SUD et d'autres syndicats de différents secteurs professionnels publics et privés).

Un syndicat Unitaire et intercatégoriel

parce que c'est faire le jeu des pouvoirs institués que de sectoriser les luttes et d'éparpiller les revendications. Nous sommes un syndicat résolument intercatégoriel : un seul syndicat pour tous les personnels de l'Éducation Nationale, tous métiers confondus, de la maternelle à l'université, sans condition ni de statut ni de grade. SUD prône l'unité d'action du front syndical, la recherche du consensus, tout en exprimant ses propres orientations pour faire vivre le débat démocratique.

Un syndicat Démocratique

parce que le syndicalisme ne saurait être réservé aux professionnels des dossiers et de la négociation. Il est l'affaire de celles et ceux qui, sur leur lieu de travail, tentent de faire valoir leurs droits et à décider de leur avenir dans le cadre de décisions collectives. Tous les mois, nos assemblées générales d'adhérent-e-s (ouvertes aux sympathisant-e-s) prennent les décisions d'orientation. Nous pratiquons la rotation des responsabilités. Les collègues qui, pour une durée limitée, ont des heures de décharge syndicale, travaillent toujours au moins à mi-temps, dans toute la fédération SUD Education. Avec SUD, pas de bureaucratie, vos élu-e-s et vos représentant-e-s partagent votre quotidien professionnel.

Un syndicat de lutte

SUD refuse le clientélisme et la cogestion. Nous refusons de cautionner les régressions en négociant à la marge les contre-réformes libérales. Les élections (professionnelles ou autres), ne suffiront pas à obtenir les changements radicaux dont l'école et la société ont besoin. Ces changements passent, en particulier, par un mouvement social qui affronte le gouvernement, sous le contrôle des grévistes. SUD est un syndicat au service des luttes, totalement indépendant des organisations politiques et de leur agenda.

Un syndicat de transformation sociale

SUD lutte pour les revendications immédiates des personnels (salaires, conditions de travail, protection sociale, etc.) mais aussi pour une rupture avec le système capitaliste qui impose l'inégalité dans la répartition des richesses produites par les salarié-e-s. Les conditions de vie et de travail des salarié-e-s dépendent des décisions globales et de la répartition sociale des richesses, la question scolaire relève d'un choix de société. C'est le sens du syndicalisme de transformation sociale. Pour une autre école : une autre société. Le pari est ambitieux ! Pourtant, face au démantèlement des services publics, au désintérêt pour le politique et l'action collective, à la montée des réponses égoïstes, il est temps de (re)créer, d'expérimenter, dans le tâtonnement, les hésitations, les conditions d'un engagement collectif et actif. SUD Education Créteil s'efforcera d'être à la hauteur de ces enjeux, en idée comme en pratique, mais il sera surtout ce que nous en ferons ensemble !

Dispensé de timbrage

CRETEIL C.C.

Créteil
SUD
Éducation

11-13 rue des Archives
94010 CRETEIL CEDEX

P

Déposé le
7 janvier 2011

P R E S S E
D I S T R I B U É E P A R
LA POSTE

Supplément n°2 JA, n°85

Prix : 1,5 / abonnement : 15

Pages	Sommaire
1	Contre les évaluations nationales CM2...En grève et tous solidaires
2	Evaluer plus pour ... évaluer plus et penser moins !!!
3	Et pendant ce temps... l'étau libéral et sécuritaire se resserre
4	Quel syndicalisme pratiquons-nous ?
Encart	Affiche Boycott des évaluations nationales

Contactez les sections locales :

Alfortville : Thomas Brunet, Élem Octobre, 06 13 44 17 42

Bonneuil : Gérard Diguët, Élem Romain Rolland A 06 71 30 55 40

Champigny : Éric Charles, Mater Maurice Denis, 06 77 99 99 17

Fontenay sous Bois : Marie-Jeanne Couppey, Élem Henri Wallon 06 08 58 62 35

Gentilly : P. Potard, Collège Rosa Parks, 06 85 32 27 69

Ivry : Anne Le Pen, Élem L'Orme au chat, 01 72 04 65 50

Maisons-Alfort : Emmanuelle Edmond, élue CAPD-CHS 94, Élem Parmentier B, 06 14 67 32 71

Orly : Sophie Asselineau, Élem Romain Rolland B 06 65 32 75 17

Sucy en Brie : Frédéric Cemy (représentant CHS 94), Mater Procession, 01-45-90-88-91

Villejuif : Natalie Charpentier, Élem Robert Lebon, 06 78 80 47 06

Villeneuve Saint Georges : Alain Taupin, Élem Anatole France, 01 43 89 08 42

Vitry sur Seine : Étienne Roch, Lycée Jean Macé, 06 78 70 14 97

SUD Éducation Académie de Créteil - Maison des syndicats de Créteil

11-13 rue des Archives - 94010 Créteil cedex Tel : 01.43.77.33.59 - Fax : 01 43 77 65 58

e-mail : contact@sudeducriteil.org Site : <http://www.sudeducriteil.org>

Syndicat affilié à l'UNION SYNDICALE SOLIDAIRES

Directeur de la publication : Philippe BARRE

Commission Paritaire N° 1210507631

ÉVALUEZ-LES TOUS!

NON



LE MARCHÉ
RECONNAÎTRA LES SIENS.

Ne participons pas à cette mascarade ! SUD éducation appelle à faire grève pour mettre en échec l'opération ministérielle des évaluations mais aussi toute pression de la part de la hiérarchie (un gréviste ne peut être sanctionné !) et à refuser toute tentative de report des épreuves, puisqu'il s'agit d'un calendrier national identique pour tous les élèves. Pour cela, le syndicat a déposé un préavis de grève pour les journées des 17, 18, 20 et 21 janvier, afin de couvrir tous les enseignants qui refusent de faire passer les évaluations de CM2 et tous ceux qui s'associeront à cette action. Deux jours de grève suffisent. Vous avez jusqu'au jeudi 13 janvier pour déposer vos déclarations d'intention.

- Les évaluations nationales ne servent ni au diagnostic ni à la remédiation des difficultés des élèves.
- Elles servent à légitimer les dispositifs d'aide individualisée (stage de remise à niveau, aide personnalisée) largement contestée par la profession.
- Elles contribuent à la standardisation pédagogique de nos pratiques de classe. A chaque nouvelle réforme, notre liberté pédagogique est un peu plus restreinte.
- Le versement de la prime de 400 euros divise les personnels et instaure une individualisation des salaires qui va à l'encontre de l'augmentation générale des salaires que nous défendons.

**L'objectif réel est la mise en concurrence
des élèves, des enseignantEs et des écoles.**

**SUD Education Créteil appelle les équipes enseignantes à s'organiser
collectivement pour refuser les évaluations nationales CM2.**